	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 7 février 2025</b>	<b>N° 2025-4</b>

Convocation du 24 janvier 2025

Aujourd'hui vendredi 7 février 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Dominique ALCALA à M. Christophe DUPRAT  
M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET  
Mme Amandine BETES à Mme Stephanie ANFRAY  
M. Max COLES à M. Eric CABRILLAT  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
Mme Anne-Eugénie GASPAR à Mme Françoise FREMY  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-François EGRON  
M. Guillaume MARI à M. Stéphane PFEIFFER  
M. Jérôme PEScina à M. Michel LABARDIN  
M. Patrick PUJOL à M. Fabrice MORETTI  
M. Jean-Baptiste THONY à M. Michael RISTIC  
M. Jean TOUZEAU à M. Alexandre RUBIO

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h27  
M. Stéphane MARI à partir de 15h27


**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Guillaume GARRIGUES.

**LA SEANCE EST OUVERTE**

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250207-lmc1104470-DE-1-1 Date de télétransmission : 13/02/2025 Date de réception préfecture : 13/02/2025 Publié : 13/02/2025
--

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 7 février 2025</b>	<i>Délibération</i>
		<b>N° 2025-4</b>

---

## **Rapport de transition écologique 2024 sur données 2023 - Information au Conseil**

---

Monsieur Pierre HURMIC présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le rapport de transition écologique de la métropole, produit avec un grand nombre de directions métropolitaines, met en lumière les avancées réalisées sur l'année 2023 - début 2024. Comme chaque année, ce rapport ne saurait être exhaustif de l'ensemble des actions menées par la métropole en faveur de la transition écologique. Il dresse, pour chaque grande ambition, un état de maturité de prise en compte des enjeux de transition et attire l'attention vers les actions à intensifier. Le rapport relève ainsi les tensions entre des enjeux qui peuvent paraître parfois contradictoires et rappelle un contexte où l'incertitude s'impose comme une constante incontournable de l'action publique. Cette édition 2024 aura été enrichie par l'intégration d'un certain nombre d'indicateurs clés ainsi qu'un état d'avancement des actions du PCAET métropolitain dont 100 % étaient engagées fin 2023.

Bordeaux Métropole poursuit depuis trois années sa volonté d'inscrire la transition écologique comme fil rouge de toutes ses politiques publiques. De nombreuses actions en témoignent, la mise en œuvre effective de la Régie de l'eau dès janvier 2023, l'inauguration des 1ers tronçons du réseau ReVE, la 5eme étoile décernée par l'ADEME dans le cadre du label territoire engagé pour la transition écologique, la plantation du 360 000eme arbre, le lancement de la démarche de des premiers travaux d'intégration du ZAN et la 11eme modification du PLU, ambitieuse sur l'intégration des enjeux écologiques.

La transformation des territoires métropolitains, à toutes les échelles (grandes opérations d'aménagement ou espaces publics de proximité), intègre les priorités de transition de la métropole et visent des aménagements plus résilients (1 Million d'arbres), favorables à la

santé (notamment avec le fonds de désencombrement des trottoirs, 1ere brique du plan marche), égalitaire. D'autres projets, comme la transformation de friches industrielles (La Jallère) ou quartiers en mutation (Mérignac Soleil) en quartiers durables, s'inscrivent dans une logique de réhabilitation écologique des espaces dégradés. La démarche budget vert a été déployée sur les opérations d'aménagement révélant l'intégration de ces enjeux mais aussi les points de progression (augmentation du pourcentage de pleine terre, réemploi des matériaux et réversibilité du bâti).

La métropole a poursuivi son plan ambitieux de décarbonation dont le développement des énergies renouvelables est un important levier. Les réseaux de chaleur renouvelable, comme le projet « Métropole Sud », alimenteront des milliers de foyers en énergie propre, contribuant ainsi à réduire l'empreinte carbone du territoire. La production d'énergie solaire a également progressé, couvrant l'équivalent de la consommation annuelle de 32 000 logements environ. La gestion sobre des ressources est une autre priorité. Des initiatives innovantes telles que la réutilisation des eaux usées traitées et les projets de recharge des nappes phréatiques montrent la capacité du territoire à explorer des solutions durables pour préserver l'eau. Notons également la réduction de consommation d'eau potable de 152,4 L/hab/j en 2022 à 148,9 L/hab/j en 2023. La sobriété des usages dans la gestion des

déchets est également notable avec -12 % de baisse de déchets ménagers par rapport à 2010.

Un plan de décarbonation de l'administration a également été impulsé en complément de toutes les actions de formation et de sensibilisation. La stratégie de numérique responsable, adoptée en 2023, s'inscrit dans l'ambition de réduire l'impact environnemental du numérique. L'exemplarité visée des marchés publics est une autre illustration avec l'objectif d'intégrer un critère de sobriété carbone à l'ensemble des marchés publics métropolitains en 2024.

Sur le plan de la mobilité, Bordeaux Métropole a renforcé ses infrastructures cyclables et lancé des projets intermodaux structurants - premiers tronçons du Réseau Vélo Express (Mérignac et Bruges) ont été inaugurés, RER métropolitain, etc. - qui favorisent tendanciellement des déplacements plus écologiques comme l'indiquent les chiffres d'évolution du trafic (+7,5 % de cyclistes sur les 3 premiers trimestres 2023 par rapport aux 3 premiers trimestres 2022 selon le baromètre des mobilités de Bordeaux Métropole et -1,5 % de trafic routier).

Sur le volet économique, la feuille de route Economie Sociale et Solidaire se déploie et une attention particulière a été portée, en 2023, à quatre filières circulaires (dont le réemploi des matériaux du bâtiment). Plusieurs démarches et partenariats clés posent les premiers jalons d'un territoire économique et industriel bas carbone, à l'instar de la démarche d'écologie industrielle et territoriale ZIRI ou de Bees ZiP (Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires) lauréat de l'appel à projet national territoires d'industrie bas carbone. La promotion d'une agriculture urbaine et le développement de circuits courts, sont au cœur du Plan Alimentaire de Territoire. Quatorze agriculteurs ont ainsi été accompagnés grâce au Fonds d'Initiative Locale Agricole depuis 2021.

L'adaptation de nos territoires au dérèglement climatique est un enjeu majeur qu'il convient de mieux appréhender. C'est pourquoi la métropole a impulsé en 2023 une démarche de résilience dont la première pierre a été la réalisation de diagnostics approfondis des vulnérabilités du territoire. Les enjeux GEMAPI sont une illustration de ce risque exacerbé lié au réchauffement climatique. Partenariats de recherche, études et travaux sont engagés pour renforcer les digues mais aussi promouvoir le recours aux solutions fondées sur la nature. Le programme d'adaptation à la chaleur « Métropole rafraichissante » a été impulsé de façon transversale et Bordeaux Métropole a également créé, en 2023, la première réserve citoyenne de France à l'échelle d'un territoire métropolitain. Cent bénévoles ont été intégrés et formés cette même année.

Enfin, Bordeaux Métropole confirme sa volonté d'intégrer le bien-être et la santé de ses habitants et de ses écosystèmes ainsi que les enjeux sociaux à son projet de transition écologique. L'inclusion sociale passe notamment par l'égal accès aux logements, aux services publics, notamment numériques, aux transports, etc., mais aussi par la solidarité entre nos territoires. Des initiatives sont renforcées pour la santé environnementale (lutte contre le bruit, la pollution de l'air, ...), les nombreuses labellisations de la métropole valorisent l'engagement en matière d'alimentation et d'agriculture durables et la préservation de la biodiversité. L'évaluation du Contrat Local de Santé a permis de questionner l'efficacité des actions entreprises pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Ces initiatives traduisent une vision holistique de la santé, intégrée sous le prisme de « une seule santé », telle que la métropole l'envisage aujourd'hui. Ces actions visent à garantir une transition plus juste, où chacun, se voit offrir des alternatives soutenables et un cadre de vie plus sain et durable.

Au fil des pages, le rapport met en avant les progrès significatifs réalisés en ce sens. De nombreux défis restent toutefois à relever pour atteindre les objectifs de neutralité carbone d'ici 2050 et les efforts sont à poursuivre afin que l'action publique soit plus résiliente face aux enjeux climatiques, au maintien de la biodiversité et au dépassement des limites planétaires. Il est ainsi crucial de continuer à former, sensibiliser, intensifier la coordination entre les acteurs locaux et impliquer la société civile pour une transition juste.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 février 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------